

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Saint-Germain : pour qui et pour faire quoi ?

Le CCAS ? Il agit... pour tout le monde !

Lorsque vous prenez un cours de musique, quand vous partez au ski avec la commune ou au marché de Noël d'Aix-en-Provence, lorsque vos enfants jouent sur la pyramide de cordes dans le pré des Anglais, quand vous fréquentez l'atelier-mémoire ou un atelier d'écriture, lorsque vous allez au repas des aînés ou que vos ados profitent de l'accueil de loisirs... Le Centre Communal d'Action Sociale permet à tous les habitants de profiter de tarifs réduits et de bénéficier des multiples équipements dans lesquels il investit. Il est également à l'origine du fameux PASS Saint-Germain qui permet de bénéficier de tarifs très réduits dans de nombreux domaines !

Mais le CCAS est également présent pour vous aider lorsque vous traversez une situation difficile...

On peut tous être confrontés à un accident de la vie, faire face à une situation difficile, avoir besoin d'un peu d'appui... Le CCAS est là pour vous aider. Il s'adresse à tous : étudiant, sans emploi, salarié ou retraité... Parce que les difficultés n'ont pas d'âge !

Un problème de loyer, une facture impossible à régler, un besoin d'aide alimentaire, les actions du CCAS sont multiples et peuvent concerner tous les Saint-Germinois tout au long de leur vie :

- pour une aide financière
- pour des démarches administratives (dossiers de retraite, rédaction de courriers...)
- pour vous aider dans une recherche d'emploi (orientation vers les partenaires compétents, aide à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, aide à l'entretien...)
- pour une recherche de logement
- pour diverses actions : apprendre à lire ou à écrire, être visité à domicile...

Le CCAS exerce ses missions en se coordonnant avec les Maisons de la Métropole et les différentes associations du territoire (Secours populaire, Resto du Cœur, Secours catholique...), ainsi qu'avec tous les acteurs institutionnels (CAF, Pole emploi, mission locale...).

Vous souhaitez prendre RDV ? N'hésitez pas !

Contactez Sylvie DULAC (agent au service social) au 04.78.91.25.21 et sur social@sgmo.net ou Philippe BIGOT (élu à l'action sociale) sur pb@sgmo.net